

Provisoire

10 juillet 2013

Original: français

---

## Conseil économique et social

Session de fond de 2013

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique provisoire de la 19<sup>e</sup> séance (Chambre B)

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 3 juillet 2013, à 15 heures

*Président(e)*: M. Hoxha (Vice-Président) .....(Albanie)

## Sommaire

Examen ministériel annuel: la science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les perspectives ouvertes par la culture en la matière (*suite*)

*Débat général* (suite)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Examen ministériel annuel: la science, la technologie et l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les perspectives ouvertes par la culture en la matière (suite)**

*Débat de haut niveau: débat général (suite)*

**M. Amunugama** (Observateur de Sri Lanka) dit que son pays a réalisé bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le taux de pauvreté a considérablement baissé, passant de 15,2 % en 2006-2007 à 6,5 % en 2012, l'objectif fixé étant l'élimination complète de la pauvreté d'ici à 2016. Ce résultat tient essentiellement aux progrès accomplis en matière de mortalité infantile et maternelle, d'alimentation, de scolarisation, d'accès à l'eau potable, d'assainissement et de logement, et à l'accès quasi universel et gratuit aux soins de santé. Des succès ont aussi été enregistrés en matière d'éducation, le taux de scolarisation atteignant 99 % dans le primaire pour les filles comme pour les garçons en 2010. Sri Lanka fait appel aux technologies émergentes et à l'innovation scientifique pour atteindre ses objectifs, notamment pour assurer la sécurité alimentaire, qui est la clef de la réalisation de tous les autres objectifs du Millénaire pour le développement. La mise en place des infrastructures nécessaires pour faire du pays un pôle régional de connaissances a permis de faire de son système d'éducation un système axé sur l'innovation et l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines. Le Gouvernement sri-lankais a pour ambition d'édifier, d'ici à 2020, une société dans laquelle nul n'est dépourvu de compétences. À cette fin, il met en œuvre de vastes programmes de développement axés sur la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) et visant à promouvoir une culture de la science et de l'innovation technologique au sein du système éducatif.

**M. Simataa** (Observateur de la Namibie) indique que la Namibie souscrit à la déclaration faite par les Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Les TIC permettent d'accroître la participation du public à la conception des politiques publiques et, à ce titre, constituent désormais un instrument essentiel de changement socioéconomique. Leur potentiel considérable doit être mis au service de la réalisation des objectifs de développement les plus pressants, tels que l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim. En effet, pour la majorité des Namibiens, qui vivent en milieu rural et sont pauvres, les espoirs suscités par la science et la technologie ne se sont pas réalisés. Leur préoccupation immédiate n'est pas le recours aux TIC ou même le simple accès à l'Internet, mais la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires. Pour assurer son développement à long terme, la Namibie a mis en place une infrastructure solide en matière de TIC et a conçu un certain nombre de dispositifs innovants tels que le système de paiement par téléphone portable MobiPay. Afin de créer les passerelles nécessaires entre les milieux universitaires, le secteur privé et le secteur public, elle a créé le Namibia Business Innovation Centre et a conçu un cadre de politique générale relatif à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) axé sur la mise en valeur des ressources humaines. Enfin, la Namibie tient à souligner combien il est important de financer l'innovation pour réaliser les objectifs que s'est fixés la communauté internationale. Dans cette optique, elle souhaite poursuivre sa collaboration avec l'ensemble de ses partenaires au sein du système des Nations Unies.

**M. Fransman** (Observateur de l'Afrique du Sud) indique que l'Afrique du Sud s'associe à la déclaration faite par les Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Les engagements pris par la communauté internationale dans les domaines économique et social sur la base des principes du développement durable, du droit au développement, de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées doivent être honorés. Le capital humain constitue un facteur de développement essentiel dans le domaine de la STI, et il est

indispensable que la communauté internationale, en particulier les institutions financières, redouble d'efforts pour aider les pays en développement et accorde une attention particulière au problème du chômage des jeunes. Par ailleurs, les droits de propriété intellectuelle empêchent trop souvent les pauvres d'accéder aux produits dont ils ont tant besoin. Le Conseil devrait s'employer énergiquement à créer un environnement international propice au développement, dans lequel les droits de propriété intellectuelle ne constituent pas un obstacle inutile à la répartition équitable des fruits de l'innovation et des transferts de technologie. De manière générale, s'il convient de concevoir un programme de développement pour l'après-2015, il importe aussi au plus haut point que la communauté internationale centre son attention sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. L'Afrique du Sud, pour sa part, a adopté un plan national de développement qui vise notamment à éliminer la pauvreté et les inégalités par la croissance et la création d'emplois et accorde une place particulière à la STI. Ce plan s'accompagne d'un programme relatif à la recherche, au développement et à l'innovation axé notamment sur les sciences spatiales, la biotechnologie et la santé qui contribuera à réduire la pauvreté et le chômage.

**M. Tae-yul Cho** (Observateur de la République de Corée) dit que face aux défis que continuent de poser les changements climatiques, la récession économique, la crise alimentaire et la crise énergétique, il convient de mener une réflexion approfondie sur les moyens de tirer parti des possibilités offertes par la STI et de s'appuyer largement sur celle-ci dans le programme de développement pour l'après-2015. La principale tâche à laquelle doit s'atteler la communauté internationale à cet égard est de créer des liens solides entre les communautés scientifiques et les décideurs et de promouvoir des partenariats mondiaux efficaces entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société afin de permettre à chacun de profiter des avantages procurés par la STI et de mettre en place un développement durable. Au nombre des autres facteurs importants de développement socioéconomique figurent la culture et la création. Ces deux secteurs, notamment le tourisme culturel, offrent des possibilités appréciables aux pays en développement car ils n'exigent pas des investissements démesurément importants. Après avoir connu, pendant quarante ans, une croissance remarquable grâce à l'application et au développement des technologies existantes, la République de Corée s'est récemment engagée sur la voie de l'économie de la création, l'objectif étant de créer de nouveaux marchés, de nouveaux secteurs d'activité et, à terme, de nouveaux moteurs de croissance en fusionnant les TIC avec d'autres sciences et technologies. Elle s'emploie à créer un écosystème qui offre une plus grande liberté de création et une plus grande autonomie et qui récompense l'imagination et la créativité. Sera également privilégiée la mise en place de filets de sécurité qui permettront aux entrepreneurs de se relever d'un échec afin que celui-ci ne leur fasse pas perdre leur esprit d'initiative et de créativité. La République de Corée souhaite en outre mettre l'expérience ainsi acquise au service des pays en développement afin de réduire ce qu'il est convenu d'appeler la «fracture de la création».

**M. Yalnazov** (Bulgarie) dit que la STI offre des moyens adaptés d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'elle doit faire partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015. Les nouvelles technologies et l'innovation peuvent accélérer la croissance pour tous et jouer un rôle central dans l'élimination de la pauvreté et la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Au nombre des mesures prises par la Bulgarie dans le domaine de la STI figurent l'actualisation d'un programme national d'application de la stratégie Europe 2020, qui vise à favoriser une croissance durable et participative dans l'Union européenne et qui prévoit notamment que la part du produit intérieur brut (PIB) que les pays membres de l'Union européenne consacreront à la science et à l'innovation augmentera rapidement, pour atteindre 3 % en 2020, l'adoption de la Stratégie nationale en faveur de la recherche scientifique (2020), qui repose essentiellement sur l'éducation, la

recherche et l'innovation, et la mise en place d'un réseau à haut débit couvrant l'ensemble du pays. Par ailleurs, la Bulgarie estime que la culture constitue un élément essentiel des sociétés humaines et que le tourisme culturel, l'écotourisme, les arts traditionnels et le secteur de la création peuvent être d'importants vecteurs de croissance durable et contribuer à vaincre la pauvreté.

**M. Kagawa** (Japon) dit que la STI est appelée à jouer un rôle déterminant dans la promotion du développement durable pour tous. Le Japon maîtrise un large éventail de technologies de pointe comme de techniques plus simples et a à cœur de partager ses connaissances avec ses partenaires et de favoriser la mise en place de conditions plus favorables au développement des technologies vertes. L'un des éléments indispensables à un véritable développement est la sécurité humaine. Celle-ci, en mettant l'accent sur la protection et l'autonomisation des personnes, permet à chacun de réaliser pleinement son potentiel.

**M. Fasel** (Observateur de la Suisse) dit que le modèle de développement actuel n'est pas durable et que pour faire face à des problèmes de portée mondiale tels que les changements climatiques, la faim, la rareté des ressources en eau, la pauvreté et les inégalités, il importe de le repenser. L'innovation scientifique et les technologies sont des éléments clés du processus de transition vers un développement plus durable pour tous. À cet égard, la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 devra s'appuyer sur des partenariats entre gouvernements, organisations internationales, acteurs du secteur privé, fondations privées, société civile et membres de la communauté scientifique. La Suisse, avec ses centres de recherche très performants, sa capacité d'innovation et son attachement à la diversité culturelle, tient à contribuer pleinement à ce processus. Des politiques cohérentes doivent être adoptées dans les domaines de l'éducation, de la science et de l'innovation, et un environnement institutionnel propice au travail scientifique, à la recherche et à l'innovation doit être créé. Or les pays en développement sont confrontés à un double défi: ils doivent, d'une part, améliorer l'accès à une formation de qualité et, d'autre part, se doter des ressources humaines nécessaires au développement de la science et de la technologie en renforçant l'enseignement supérieur et les capacités de recherche et en mettant en place les financements et les infrastructures nécessaires. Aussi, la Suisse encourage les institutions des Nations Unies, les autres organisations internationales et les banques multilatérales de développement à soutenir les efforts déployés à cette fin par les pays en développement.

**M<sup>me</sup> Cousens** (États-Unis d'Amérique) dit que l'état actuel de la technologie permettrait d'éliminer la pauvreté extrême en une génération et d'apporter des solutions durables aux changements climatiques, de mettre fin aux maladies évitables et de dispenser un enseignement à quiconque dispose d'une connexion Internet. L'éducation doit être l'une des grandes priorités de la communauté internationale et doit faire l'objet d'efforts importants visant à stimuler la croissance, à créer des emplois durables et à améliorer les conditions de vie. La connectivité a également un rôle déterminant à jouer dans le développement car elle permet d'accéder aux infrastructures, aux moyens financiers, aux services sociaux et aux marchés et de peser sur la prise de décisions politiques. Les États-Unis s'emploient à enclencher un cercle vertueux de connectivité, de collaboration et d'innovation au moyen de diverses actions, notamment l'initiative Global Innovation through Science and Technology, dans le cadre de laquelle un appui est fourni à des entrepreneurs dans plus de 40 pays en développement, et le renforcement de la collaboration entre les chercheurs des pays en développement et les chercheurs américains. Par ailleurs, pour encourager l'innovation, il importe d'établir un régime de la propriété intellectuelle qui soit prévisible et équitable et dont les règles soient transparentes et respectées. Enfin, le Président des États-Unis a lancé un nouveau plan d'action relatif aux changements climatiques qui prévoit notamment un renforcement considérable de la

collaboration internationale en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de faciliter l'accès dans le monde entier aux sources d'énergie renouvelables et non polluantes.

**M. Elkarib** (Soudan) souligne l'importance d'un accès équitable à la STI et à la culture de tous les pays, en particulier des pays les moins avancés (PMA) et des pays sortant d'un conflit, dans un contexte de dégradation de différents aspects du développement comme l'éducation, la santé et l'eau à la suite de la crise économique et financière. Il importe également de réduire le fossé numérique et le Soudan soutient la proposition de créer une banque des technologies devant permettre aux PMA d'accéder aux technologies nécessaires afin de pouvoir s'intégrer dans l'économie mondiale et bénéficier des ressources économiques. Plusieurs études montrent qu'un développement fondé sur les TIC favorise la cohésion sociale et la stabilité. Les savoirs traditionnels sont une source potentiellement importante de progrès pour l'agriculture, l'industrie et l'environnement et devraient être valorisés dans les politiques nationales, régionales et internationales. Enfin, M. Elkarib, se référant à la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil, relève les éléments ci-après: élargissement de la composition du Conseil selon le principe d'une répartition géographique équitable de façon à permettre à davantage de pays de participer à ses décisions; rationalisation de l'ordre du jour du Conseil de façon à éviter les doubles emplois; et nécessité d'une meilleure interaction avec d'autres organes, notamment l'Assemblée générale.

**M. McLay** (Nouvelle-Zélande) souligne le rôle déterminant de la STI dans la croissance économique et la compétitivité internationale, notamment dans le secteur agricole, qui est à l'origine d'une grande part des exportations néo-zélandaises. La Nouvelle-Zélande s'intéresse de près aux initiatives internationales centrées sur le développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire, notamment dans le contexte des changements climatiques. Ces changements et l'acidification des océans ont des effets sur le milieu marin et les stocks de poissons, dont beaucoup d'êtres humains, notamment les populations des îles du Pacifique, dépendent pour leur alimentation, leurs moyens d'existence et leur prospérité. Un système commercial ouvert et transparent fait partie des points importants pour l'après-2015. La poursuite de la libéralisation du commerce agricole dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) reste une priorité majeure pour la Nouvelle-Zélande, notamment la suppression des subventions agricoles qui faussent les marchés et favorisent des méthodes de production non durables. Dans le domaine culturel, la Nouvelle-Zélande, dont le secteur touristique important repose en partie sur les biens et services culturels, soutient le tourisme culturel dans les pays en développement, en particulier dans la région du Pacifique. Elle prévoit ainsi d'investir plus de 45 millions de dollars néo-zélandais dans le développement des secteurs touristiques du Samoa, des Tonga, de Vanuatu et des Îles Cook.

**M. Borodavkin** (Fédération de Russie) dit que le renforcement de la coopération scientifique et technologique et le dialogue interculturel doivent constituer une priorité dans les objectifs de développement pour l'après-2015. La Fédération de Russie met l'accent au niveau national sur la modernisation et la diversification de son économie pour retrouver un rôle technologique de premier plan, dans des secteurs comme la chimie, les matériaux composites, l'aéronautique, les TIC, les nanotechnologies ou les médicaments. Une politique axée sur le développement des secteurs à forte création de valeur ajoutée a permis au pays de se classer au 14<sup>e</sup> rang mondial selon l'indice Bloomberg de l'innovation. En ce qui concerne l'utilisation d'Internet pour des activités illicites, la création d'un groupe de travail Fédération de Russie-États-Unis sur les cybermenaces a été décidée par les présidents des deux pays en marge du sommet du G-8 de juin 2013. Les investissements dans le recyclage, la réduction des déchets industriels et l'efficacité énergétique, l'entrepreneuriat innovant, et la propriété intellectuelle – avec l'ouverture à Moscou d'un bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) – font partie des autres priorités importantes du pays.

**M<sup>me</sup> de los Santos de Piantini** (République dominicaine) s'associe aux déclarations faites par la République des Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par Cuba au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Le thème retenu pour l'examen annuel ministériel revêt un intérêt particulier pour la République dominicaine, qui, en matière de STI, a engagé ces dix dernières années une stratégie visant à mettre en place une économie qui soit innovante et durable, permette une croissance soutenue et soit compétitive sur le plan mondial. À l'échelon régional, la République dominicaine s'associe à des initiatives sur l'éducation mettant l'accent sur l'innovation et l'amélioration de la compétitivité et de la productivité.

**M. Wibowo** (Indonésie) souscrit aux déclarations faites par la République des Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par Sri Lanka au nom du G-15. La stratégie indonésienne en matière de STI pour 2010-2014 est centrée sur six domaines: sécurité alimentaire, énergie, TIC, gestion et technologies des transports, technologies de défense et de sécurité, santé et médecine et matériaux de pointe. La loi adoptée en 2002 sur la recherche, le développement et l'application de la science et de la technologie vise à promouvoir et renforcer le rôle de la technologie pour atteindre rapidement les objectifs de développement nationaux. Le dispositif est complété par un centre national de la recherche. Une attention prioritaire est aussi accordée à l'augmentation des investissements en matière de STI, par des incitations à la recherche-développement et la mise en valeur des ressources humaines. Dans la perspective du développement durable, l'Indonésie réaffirme la nécessité de faire en sorte que tous les secteurs de la société, en milieu rural comme urbain, aient la possibilité de réaliser les innovations technologiques qui correspondent à leurs aspirations et besoins spécifiques. Il convient pour cela de développer les possibilités de mise au point et d'utilisation de STI fondées sur les ressources, les sagesses et les connaissances locales. L'Indonésie appelle de ses vœux davantage de coopération internationale en faveur des pays en développement, sous forme d'assistance technique et de transfert de technologie, ainsi que de renforcement des capacités, de transfert de capacités et d'accès équitable aux connaissances et aux technologies.

**M. Khvostov** (Biélorus) déplore une certaine politisation de l'approche des institutions financières et commerciales internationales dans leur coopération avec certains pays, dont le Biélorus, quand l'analyse devrait porter avant tout sur les caractéristiques socioéconomiques du pays, notamment son commerce extérieur, et accorder toute l'attention possible à l'atténuation des conséquences négatives des problèmes constatés. Selon la délégation biélorussienne, le système financier international doit être réformé compte tenu des nouvelles réalités économiques, des efforts étant menés en ce sens dans le cadre du groupe BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

**M. Manor** (Israël) dit que son pays, passé en soixante-cinq ans d'une société agricole au rang de puissance mondiale dans le domaine scientifique et technologique, démontre la contribution de la STI à la prospérité et à la stabilité et, partant, à la sécurité. La STI assure de bonnes infrastructures, de bons services de santé et une bonne alimentation, ce qui est fondamental pour parvenir à un développement durable. Les entrepreneurs jouent un rôle essentiel dans le système de STI, en préparant le terrain à la création de valeur et à la croissance. Les politiques en matière de STI doivent tenir compte de la totalité du cycle technologique, de la recherche au développement, de l'expérimentation à la commercialisation, et de la diffusion à la consommation. À titre d'exemple, une entreprise israélienne a mis au point récemment un système de purification d'eau à énergie solaire dont pourraient bénéficier des millions de personnes dépourvues d'accès à l'eau potable, et une autre entreprise a conçu un système d'imagerie sur téléphone mobile pour le diagnostic et la surveillance du paludisme. La coopération pour le développement doit mettre l'accent sur le renforcement des capacités, l'éducation et le transfert de compétences dans la perspective d'une productivité agricole durable, étape importante de l'éradication de la faim et de la pauvreté. Les femmes jouent un rôle

fondamental dans l'agriculture et peuvent apporter leur contribution au changement technologique dans ce domaine. C'est pourquoi Israël est associé à plusieurs initiatives, dont un programme d'appui aux femmes en matière de STI, et à l'organisation en octobre 2013, conjointement avec la Commission économique pour l'Europe, d'un atelier pour les femmes sur l'utilisation des TIC dans la gestion d'entreprises.

**M<sup>me</sup> Velásquez de Avilés** (El Salvador) dénonce l'importance excessive accordée à la libéralisation des marchés au détriment de la répartition équitable des fruits du développement. La concentration des capacités, notamment techniques et scientifiques, dans les pays développés prive les autres pays des moyens d'être compétitifs sur les marchés mondialisés. L'accès universel à une éducation de qualité pour tous les enfants est l'un des principaux défis lancés aux sociétés. Le développement durable passe par l'utilisation des TIC qui contribuent à la hausse de la productivité et à la transformation dynamique de l'économie et, partant, à l'amélioration des conditions de vie des populations. Le Gouvernement salvadorien a affiché sa volonté politique de promouvoir la STI, en créant un vice-ministère de la science et de la technologie, des centres nationaux de recherche, un parc technologique agro-industriel, un réseau national de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et en nouant des alliances régionales et internationales pour la formation de professionnels de haut niveau. Le monde doit se doter d'une architecture financière internationale efficace et transparente, adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle, et d'une gouvernance mondiale dans laquelle les pays en développement pèseront davantage. Un nouveau paradigme de développement centré sur les personnes, notamment les jeunes, doit être élaboré, et les meilleures pratiques de coopération, telles que les fonds de solidarité, renforcées.

**M. Gallegos Chiriboga** (Équateur) dit que l'Équateur s'associe à la déclaration faite par le représentant des Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Face aux inégalités criantes, un nouveau paradigme de production, de répartition et de consommation s'impose. L'Équateur est en train de passer d'une économie primaire à une économie fondée sur la connaissance. Toutefois, le fossé technologique entre pays riches et pays pauvres ne doit pas se creuser davantage, étant entendu que les progrès ne doivent pas se faire au détriment de la planète. L'Équateur va se doter de quatre nouvelles universités, dont une accueillera des instituts de recherche publics et des centres de recherche-développement (R-D) privés qui travailleront sur les nanotechnologies, les biotechnologies, les énergies renouvelables et la pétrochimie. Ces initiatives ne doivent toutefois pas faire oublier la nécessité de fournir les services de base aux plus démunis. En ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, M. Gallegos Chiriboga, relevant le manque de volonté politique des États d'opérer des changements, préconise un retour aux formes primitives de coopération, fondées sur la solidarité et l'égalité des droits de tous. Il recommande la prise en compte non seulement de la dimension économique et productive de la culture, mais aussi de sa contribution à la dignité des personnes et à l'édification de sociétés équitables et respectueuses.

**M<sup>me</sup> El Midaoui** (Observatrice du Maroc) dit que, si l'on veut avoir l'assurance de répondre aux besoins des pays en développement, il est préférable d'élaborer les technologies au niveau local. Toutefois, il faut d'abord améliorer la recherche et la formation scientifiques et techniques. Il est possible aussi de prendre des mesures pour inciter les émigrés hautement qualifiés à rentrer au pays. Le Maroc est l'un des premiers pays à avoir adopté une telle stratégie pour favoriser l'innovation dans le domaine des TIC afin de renforcer la compétitivité des entreprises marocaines. En 2009, il a adopté une stratégie ambitieuse intitulée «Initiative Maroc Innovation», qui a pour objectif d'inscrire le Maroc parmi les pays producteurs de technologies. Les partenaires de l'Initiative avaient pour objectifs de produire 1 000 brevets marocains et de créer 100 jeunes entreprises innovantes par an à l'horizon 2014. Le Maroc a pris des engagements stratégiques en faveur des jeunes entrepreneurs, établissant trois fonds de soutien destinés à financer des projets

innovants portés par de jeunes entreprises marocaines. Il a aussi créé le Centre marocain pour l'innovation, guichet unique pour le financement de ces projets. Enfin, le Gouvernement marocain compte généraliser le module de formation sur la création d'entreprises innovantes, qui était jusque-là utilisé à titre expérimental dans les établissements de l'enseignement supérieur. Il se propose aussi d'appuyer la coopération Sud-Sud.

**M<sup>me</sup> Kairamo** (Observatrice de la Finlande) dit que la Finlande souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant de la Lituanie au nom de l'Union européenne. Son pays considère que la STI est l'affaire de tous et réclame des approches interdisciplinaires, une coopération active des différents acteurs aux niveaux national et international ainsi qu'un dialogue permanent entre les scientifiques, les décideurs politiques et la société dans son ensemble, tel que celui établi par le Gouvernement finlandais en 2011, pour encourager les échanges sur les questions liées aux politiques du climat et de l'énergie. Les filles et les femmes doivent bénéficier pleinement des initiatives prises dans le domaine de la STI, et d'importants efforts sont encore nécessaires pour qu'elles aient accès aux bourses et aux fonds pour la recherche. La Finlande se félicite de l'accent mis par le Secrétaire général sur l'importance de la transparence et de la liberté d'accès aux données. Doté d'un programme de ce type, le Gouvernement finlandais considère que c'est un moyen efficace de favoriser la croissance, l'emploi et la compétitivité, de renforcer la démocratie et la bonne gouvernance et de promouvoir la participation citoyenne. Enfin, on ne saurait trop insister sur l'importance de mettre en place un système éducatif de qualité ouvert à tous.

**M. Alwosta** (Libye) dit que la Libye s'associe à la déclaration faite par le représentant des Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine. La STI et la culture contribuent, de toute évidence, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et ont des incidences positives sur les trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable. Catalyseurs du développement économique et humain, elles contribuent à la cohésion politique et sociale qui favorise le processus démocratique et la bonne gouvernance. Il convient de faciliter le transfert de technologies modernes respectueuses de l'environnement – encore très insuffisant – et les formations correspondantes, de renforcer les capacités institutionnelles et de créer des mécanismes de coopération plus solidaires. Le Gouvernement libyen considère que la culture doit être prise en compte dans la définition des modalités du développement et qu'elle doit être une priorité dans le programme de développement pour l'après-2015. Comme le Secrétaire général, il estime que son omission a nui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Libye s'efforce aujourd'hui d'édifier un État démocratique respectueux de la primauté du droit; elle doit renforcer et moderniser ses institutions et ses ressources humaines et réorganiser son secteur éducatif. Pour ce faire, elle aura besoin de l'appui des institutions et des programmes des Nations Unies.

**M. Wu** Haitao (Chine) dit que, pour la Chine, la STI et la culture peuvent contribuer au développement durable. Le Gouvernement chinois souhaite faire quatre recommandations. Premièrement, il faudrait intégrer la STI et certains éléments culturels clés dans les objectifs de développement durable afin de créer un secteur économique prospère et créatif, respectueux de l'environnement. Deuxièmement, il convient de respecter la souveraineté des pays dans leur choix de développement. Troisièmement, il serait bon de promouvoir le développement de la STI et de la culture ainsi que le transfert de technologie. À cet égard, les pays développés sont invités à accélérer le transfert de technologie vers les pays en développement et à renforcer la coopération Nord-Sud dans le domaine de l'innovation technologique. Les pays doivent coopérer davantage dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de partenariats Nord-Sud et mettre en commun les pratiques optimales en matière de STI et de transfert de technologie. Quatrièmement, avec le soutien de la communauté internationale et des pays développés, il faudrait élaborer des structures adaptées aux pays dans le domaine de la STI.



**M<sup>me</sup> Rodríguez Mancia** (Observatrice du Guatemala) dit que son pays s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine et au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Le Guatemala s'est doté de plusieurs instruments en vue de promouvoir la recherche et l'innovation, dont le programme national de compétitivité, la Commission nationale de la science et de la technologie et la Commission des logiciels. Ces initiatives n'auraient pas été possibles sans les partenariats public-privé, la collaboration avec les universités et la participation des citoyens. Grâce à cet effort collectif, il a été possible d'enrichir le contenu de la Semaine nationale de la science et de la technologie et de créer un réseau international de scientifiques guatémaltèques. Les avancées techniques ont permis au Guatemala de progresser dans les domaines de la sécurité, de la justice, de l'état de droit mais aussi de faciliter l'accès au crédit, aux services de santé et à l'éducation. Ces progrès sont source de création d'emplois, notamment pour les jeunes, et contribuent à la croissance et à la diversification économiques.

**M<sup>me</sup> Maghanga** (Kenya) dit que le Kenya souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Le Gouvernement kényan a inscrit la STI dans le plan national de développement afin de renforcer la compétitivité internationale du pays, de favoriser son développement socioéconomique et d'accéder à l'économie de la connaissance. La loi sur la science, la technologie et l'innovation, adoptée en 2013, a donné naissance à une commission nationale spécialisée et à la Kenya National Innovation Agency (KENIA), qui travaillera en étroite coopération avec l'Institut de la propriété industrielle du Kenya. Un fonds national pour la recherche a également été établi. La technologie a transformé le secteur agricole, stimulé le commerce et permis au Kenya d'exploiter de nouvelles sources d'énergie renouvelables et d'économiser les sources d'énergie traditionnelles. Le Kenya accorde une place importante à la formation scientifique et technique, à tous les niveaux, notamment celle des jeunes et des femmes. Le financement de la recherche-développement est encore insuffisant mais sera prochainement revalorisé. Un millier de projets de recherche environ ont bénéficié de subventions au titre d'un programme public de financement. Le Kenya doit à présent renforcer la collaboration et les partenariats aux niveaux bilatéral, régional et international, multiplier les partenariats public-privé et établir un mécanisme efficace de contrôle des politiques dans le domaine de la STI.

**M<sup>me</sup> Marić-Djordjević** (Monténégro) dit que le Monténégro souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant de la Lituanie au nom de l'Union européenne. Son pays est favorable à la promotion de la participation des femmes à l'activité scientifique et technologique. La STI sera d'autant plus utile qu'elle sera bien intégrée dans les stratégies nationales de développement et judicieusement liée aux politiques économique et éducative. Au vu des négociations auxquelles il a participé dans le cadre du processus d'accession à l'Union européenne, le Monténégro considère que la promotion de ces trois secteurs et de la diversité culturelle joue un rôle moteur dans l'intégration économique. Il soutient aussi le rôle joué par le Conseil dans l'intégration de la STI et de la culture dans le programme de développement pour l'après-2015 et considère qu'il faut renforcer la coopération entre les acteurs internationaux dans ce domaine et solliciter l'appui du système des Nations Unies. Le Monténégro convient que le rôle du Conseil dans l'application et le suivi des grandes conférences des Nations Unies doit être renforcé. Enfin, il estime que le Conseil et le système des Nations Unies, qu'il considère comme un mécanisme de coordination essentiel, doivent être en mesure de répondre rapidement aux situations d'urgence et aux crises humanitaires et soutient pleinement les efforts faits pour réunir toutes les ressources nécessaires à cette fin.

**M<sup>me</sup> Navarro Llanos** (Bolivie) dit que, depuis 2006, son pays vit un changement de paradigme économique, optant pour un modèle axé sur le «bien-vivre» à partir des cultures autochtones, grâce auquel le taux de pauvreté extrême a été ramené de 38 % à 20 % en

six ans. Le fossé technologique continuant de se creuser entre pays en développement et pays développés, la Bolivie rappelle à ces derniers leurs obligations, non respectées, de transférer les technologies, et de se garder d'instaurer des normes de protection des droits de propriété intellectuelle qui privent l'humanité des médicaments, semences et technologies dont elle a besoin. La Bolivie appelle à récupérer et développer des modèles d'innovation fondés sur le bien public, ouverts et collaboratifs, et, sur le plan international, à renforcer les exceptions, exclusions et restrictions en place pour les pays en développement dans le régime des droits de propriété intellectuelle. Elle a fait diverses propositions dans ce sens, dont celle d'interdire la brevetabilité du vivant. Elle rejette la notion d'«économie verte» et réaffirme à cet égard les dispositions du paragraphe 56 du document final de la Conférence Rio+20 (A/RES/66/288). L'État plurinational de Bolivie fait part de son intention de faire un exposé national volontaire lors de l'examen ministériel annuel de 2014.

**M<sup>me</sup> Bassim** (Observatrice de l'Égypte) s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine et au nom du G-15. Elle relève le fossé des connaissances qui persiste entre pays à revenu élevé et pays à revenu moyen ou faible, les premiers dépassant les seconds dans tous les indicateurs du développement. Dans le même ordre d'idées, 70 % de la recherche-développement se fait dans des pays à fort revenu, l'Asie de l'Est faisant à cet égard figure d'exception. Les pays développés sont invités à respecter les engagements pris et à soutenir la diffusion des technologies. M<sup>me</sup> Bassim souligne l'importance que revêt le renforcement des capacités et de l'aide non conditionnées et adaptées à la situation et aux besoins que les pays bénéficiaires eux-mêmes auront établis. Elle ne doute pas que le Conseil fera en sorte d'assurer un plus juste équilibre au plan mondial des politiques en matière de propriété intellectuelle.

**M. Singh Puri** (Inde) dit qu'il est indispensable que le régime des droits de propriété intellectuelle respecte l'équilibre entre gratifications issues de l'innovation et bien commun de l'humanité, et qu'il soit axé sur le développement. L'accès aux technologies est capital dans l'action menée par les pays en développement pour accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, remédier aux effets des changements climatiques et parvenir au développement durable. La représentation cartographique de la réalisation de ces objectifs dans le monde est révélatrice du chevauchement empirique de la précarité énergétique, de la pauvreté économique, de la malnutrition et des faibles indicateurs de santé. L'Inde souscrit pleinement à la proposition du Secrétaire général de créer un mécanisme de facilitation technologique à l'échelle mondiale, et elle souhaite vivement mettre ses ressources humaines et ses moyens scientifiques au service de la collaboration visant à assurer un avenir durable pour tous.

**M. Ali Khan** (Pakistan) s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et dit que, dans sa déclaration ministérielle, le Conseil doit prévoir l'adoption d'une approche progressive pour atteindre un ensemble restreint d'objectifs à court terme. Trois mesures méritent une attention spéciale: l'échange accru des technologies modernes entre pays et à l'échelon national, en particulier dans le domaine des télécommunications; la réduction du coût des technologies liées aux sources d'énergie renouvelables; et la mise en place de mécanismes en vue d'une révolution des données aux fins du développement durable. Le Conseil devrait en outre envisager favorablement la recommandation du Comité des politiques de développement tendant à ce que Tuvalu soit retiré de la liste des pays les moins avancés.

**M<sup>me</sup> Bibalou** (Gabon) s'associe à la déclaration faite par le représentant des Fidji au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Elle évoque les priorités du Plan stratégique national «Gabon émergent» visant à accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à faire du Gabon un pays émergent d'ici à 2025. La réalisation des piliers du Plan – Gabon vert, Gabon industriel, Gabon des services, Gabon bleu – requiert une

formation de qualité, notamment dans les disciplines scientifiques, en adéquation avec les besoins réels et les priorités de développement du pays. Dans une logique d'appropriation, le Gouvernement gabonais a décidé d'interdire l'exportation des bois de grumes sans transformation locale préalable, de lutter contre le trafic des espèces animales et végétales, de créer des centres d'excellence pour la santé, de créer des parcs nationaux pour préserver les trésors naturels et culturels gabonais, et d'amorcer une politique nationale de l'écotourisme. Le Gabon se félicite de la prise en compte dans le document final de la Conférence Rio+20 (A/RES/66/288) de la nécessité de favoriser la coopération via les partenariats public-privé, les alliances entre universités, ou encore la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, et invite à repenser le rôle du Conseil face aux défis qui se posent.

**M<sup>me</sup> Escorel de Moraes** (Brésil) s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Pour son pays, l'éradication de la faim et de la pauvreté est l'objectif primordial de la session de fond du Conseil en 2013. Les pays en développement devraient disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour adopter des mesures visant à stimuler leur développement scientifique et économique. La question – complexe et systémique – du lien entre les droits de propriété intellectuelle et le développement doit donc être traitée sur le plan multilatéral plutôt que dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux. De même, le programme de développement pour l'après-2015 devrait s'intéresser aux effets des régimes de ces droits, notamment de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Conscient du rôle fondamental de l'éducation dans la promotion de la STI, le Gouvernement brésilien a lancé plusieurs initiatives, notamment le Programme national pour l'accès à l'enseignement technique et les programmes Université pour tous et Science sans frontières. Par solidarité avec les autres nations, il est disposé à contribuer aux efforts internationaux dans ce domaine, en tenant compte des besoins et attentes particuliers des pays en développement partenaires.

**M. Burley** (Organisation internationale de droit du développement – OIDD) dit que l'absence de cadre juridique propice explique la répartition inéquitable des retombées des progrès accomplis. L'état de droit est la clef de résultats justes et durables en matière de développement. Or, bien souvent, les pays en développement ne disposent pas de l'arsenal juridique requis, et les lois sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie ne tirent pas suffisamment parti de la flexibilité et des exceptions qu'offrent les instruments internationaux. En outre, les pays en développement manquent des ressources humaines et institutionnelles pour négocier des accords et garantir la bonne application des lois. Nombre d'entre eux ne profitent donc que de façon très marginale des progrès de la science, de la technique et de l'innovation. Rappelant les dispositions énoncées au paragraphe 7 de la résolution 67/1 de l'Assemblée générale, M. Burley dit qu'il faut instaurer, au-delà de la culture de l'innovation, une culture de la justice, soutenue par des institutions efficaces.

**M. Seghir Babes** (Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires – AICESIS) annonce la création, en coopération avec l'Université des Nations Unies, de l'Institut d'études supérieures et de recherche appliquée sur le développement durable, qui ouvrira ses portes en fin d'année, à Alger. Il fait observer que les objectifs du développement durable figurent déjà dans la feuille de route opérationnelle de l'AICESIS, et s'interroge sur les moyens de passer des objectifs du Millénaire pour le développement, encore très largement lacunaires, aux objectifs du développement durable. Faisant observer que l'AICESIS regroupe près de 80 conseils économiques et sociaux du monde entier, il demande au Conseil d'étudier les moyens de lui faire une juste place.

**M. Parmigiani** (Legiao da Boa Vontade) demande qu'une attention spéciale soit accordée au rôle que jouent la STI et la culture dans la réalisation des objectifs relatifs à l'éducation. Par différents programmes socioéducatifs, son organisation a obtenu des résultats intéressants en recourant à des stratégies pédagogiques innovantes et aux technologies de communication pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement et l'intégration sociale, en particulier chez les jeunes à risque.

**M<sup>me</sup> Hayward** (Fundación Global Democracia y Desarrollo) dit que son organisation œuvre en République dominicaine en vue de faciliter l'accès de la population à la connaissance. Elle mène à cette fin des projets associant les secteurs public et privé et la société civile, et promeut des stratégies et des projets visant à resserrer la coopération des trois secteurs. Des établissements publics ont été créés pour l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'innovation, et un cadre juridique approprié a été mis en place pour favoriser l'utilisation appropriée des télécommunications. Plus de 60 millions de dollars ont été consacrés sur huit ans à un programme de bourses destinées aux étudiants en science et en technologie.

**M<sup>me</sup> Glaser** (Conseil international pour la science), s'exprimant au nom des communautés scientifiques de plus de 130 pays, dit que la première étape sur la voie d'un bouleversement des sociétés au cours des vingt années à venir consistera, pour les responsables de l'élaboration des politiques, à s'entendre sur un cadre commun pour les objectifs du développement durable. Les communautés scientifiques dans le monde sont pleinement déterminées à s'employer, avec tous les partenaires, à trouver et mettre en œuvre les solutions voulues pour passer à un monde viable, comme l'atteste la nouvelle initiative mondiale, interdisciplinaire et axée sur les solutions en matière de recherche, intitulée «Future Earth – research for global sustainability».

*La séance est levée à 19 heures.*